






Master mention Droit du Numérique parcours-type Droit, Numérique, IA

Droit du numérique

-  Niveau d'étude visé
BAC +5
-  Diplôme
Master (LMD)
-  Domaine(s) d'étude
Administration
-  Accessible en
Formation initiale,
Formation continue,
Formation en alternance, VAE
-  Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation



 Code RNCP : 34089

Objectifs

Les **semestres 1 et 2** permettent d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine du droit des données personnelles, de la propriété intellectuelle et du commerce électronique. Les étudiants bénéficieront d'une initiation à l'informatique. L'objectif est de maîtriser l'ensemble des données transversales de l'environnement normatif général du numérique, ainsi que les rôles respectifs des autorités de régulation concernées (CNIL, ANSSI, CSA, ARCEP...). Le contexte para-juridique est également étudié

(approche pluridisciplinaire : économique, politique, technique et culturelle).

Les **semestres 3 et 4** permettent l'acquisition de connaissances en droit du numérique et la compréhension des enjeux techniques, économiques et sociaux de la transformation numérique de la société. L'objectif est de former des juristes capables d'anticiper et de comprendre les évolutions technologiques liées au développement du numérique, afin de conseiller et accompagner la mise en conformité des organisations (entreprises et acteurs publics). **Ils peuvent être suivis en alternance** (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Cette spécialité forme des juristes capables de conduire un meilleur dialogue avec les informaticiens et de résoudre efficacement des problèmes juridiques liés au traitement de l'information et à la massification des données. Elle répond à une demande importante de spécialistes au carrefour de ces deux disciplines, compte tenu de l'essor de l'Internet et des systèmes d'information, du big data, ainsi que de la protection et gestion des données personnelles, de la cyber sécurité, mais aussi de l'intelligence artificielle (IA) dont les systèmes décisionnels fondés sur des algorithmes.

Savoir-faire et compétences

Rédiger des contrats dont l'objet serait informatique et numérique ; Caractériser les problématiques relatives à la gestion des droits de propriété intellectuelle ; Gérer les questions de données personnelles ; Contribuer aux préconisations pour la sécurisation des systèmes d'information ; Faire des recommandations opérationnelles sur les questions juridiques relatives au numérique.

Les deux derniers semestres s'attacheront essentiellement à renforcer les savoirs en droit des données personnelles, en droit de la sécurité des systèmes d'information, en droit et éthique de l'intelligence artificielle et des algorithmes, en droit des communications électroniques, tout en privilégiant une approche pluridisciplinaire du numérique (informatique, gestion de projet, régulation du numérique).

Pour plus d'informations, consultez la [🔗](#) fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit du numérique sur le site France Compétences.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [🔗](#) **capacités d'accueil** sur notre site internet, - les [🔗](#) **attendus et critères généraux d'examen des candidatures** (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [🔗](#) **taux de réussite en fin de master** sur notre site internet,
- la **plateforme nationale des masters** [🔗 monmaster.gouv.fr/](https://monmaster.gouv.fr/) **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [☞ capacités d'accueil et les modalités d'admission](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice e-Candidatures....)
- les [☞ taux de réussite en fin de master](#).

Inscription

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [☞ ICI](#)

Candidater en 2nde année de master :

[☞ Solliciter une admission](#)

[☞ Calendrier de dépôt des demandes d'admission via l'application eCandidatures](#)

Alternance: Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [☞ ICI](#).

Et après...

Insertion professionnelle

- # Les métiers de la protection des données personnelles,
- # Les métiers du commerce électronique,
- # Les métiers de la protection de la propriété intellectuelle appliquée au numérique,
- # Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (juristes IP/IT),
- # Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (type DPO pour les entreprises de services numériques, opérateurs des communications électroniques),
- # Les professions libérales : avocats spécialisés,
- # Les métiers de la cyber sécurité (RSSI)

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les [☞ études](#) de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [☞ ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Pôle Alternance (FCV2A) :

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Courriel : [☞ alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 12 87 14

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [☞ suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

Enseignants responsables du parcours :

* Jessica Eynard, maître de conférences Courriel : jessica.eynard@ut-capitole.fr

* Yves Duthen, professeur des universités, Courriel : yves.duthen@ut-capitole.fr

Contact scolarité

Contact Scolarité :

PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Première année de master

Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : [☞ pmd01@ut-capitole.fr](mailto:pmd01@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : [☞ pmd04@ut-capitole.fr](mailto:pmd04@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 39 92

Contact scolarité formation continue

Formation continue – FCV2A

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : [✉ veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Toulouse

Programme

Organisation

L'action de formation en 1ère année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 366h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 156h CM + 39hTD

UE Régulation générale du numérique – 66h CM + 27h TD

- Droit européen du numérique – 33h CM + 13h30h TD
- Droit public du numérique – 33h CM + 13h30h TD

UE Régulation internationale et comparée du numérique – 90h CM

- Propriété intellectuelle – 30h CM
- Droit international économique – 30h CM
- Droit privé comparé – 30h CM

UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour l'année)

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD

SEMESTRE 2 – 114h CM + 57h TD

UE Régulations sectorielles du numérique – 66h CM + 27h TD

- Droit européen des innovations et numérique – 33h CM + 13h30 TD
- Droit public économique – 33h CM + 13h30 TD

UE Contentieux international – 18h CM + 3h TD

- Droit international privé et numérique

UE Expertise linguistique : niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)

- Langue vivante (Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien) – 12h TD

UE DE SPECIALITE - Parcours droit numérique, IA – 30h CM + 15h TD

- Droit du commerce électronique – 30h CM
- Initiation à l'informatique – 15h TD
- Cours optionnel au choix dans le catalogue ENGAGE.EU (facultatif). Thématique : Digital, Media and Communication

L'action de formation en 2ème année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 460h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 279h CM + 178h TD

COMPETENCES SPECIALISEES :

UE Maitrise des aspects techniques et de l'encadrement juridique de l'IA – 54h CM + 6h TD

- Droit et Ethique de l'IA – 30h CM
- Sciences et techniques de l'IA - 24h CM – 6h TD

UE Traitement de données numériques – 66h CM + 45h TD

- Gouvernance de la donnée – 30h CM
- Sciences et techniques des données – 36h CM + 45h TD

UE Cybersécurité : protection et régulation d'un système d'information – 70h CM + 12h TD

- Droit de la Cybersécurité – 30h CM
- Science et technique de la Cybersécurité – 40h CM + 12h TD

UE Entreprise numérique – 31h CM + 57h TD

- Encadrement juridique du cœur d'activité – 19h CM + 9h TD
- Transformation numérique de l'entreprise – 12h CM + 48h TD

UE Comprendre l'évolution du numérique et mener une approche critique – 58h CM + 58h TD

- Ecosystème juridique interne, national et international – 28h CM
- Culture numérique et Informatique avancée – 30h CM + 58h TD

SEMESTRE 4 – 3h CM

#COMPETENCES TRANSVERSALES :

UE 6 : Appui à la rédaction d'un rapport professionnel ou d'un mémoire de recherche :

- Méthodologie – 3h CM

Voie au choix pour les étudiants de **formation initiale** :

- * **Voie professionnelle** : Stage (minimum 3 mois)
- * **Voie recherche** : mémoire de recherche

Voie pour les **alternants** :

- * **Voie alternance** : rapport d'activité

UE 7 : Evaluation de savoirs hautement spécialisés

- Grand oral

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- **Professeurs des universités** : Castets-Renard Céline ; Duthen Yves ; Rapp Lucien ; Zarate Pascale, Amblard Frédéric.
- **Maîtres de conférences** : Andonoff Éric ; Calandri Laurence ; Cussat-Blanc Sylvain ; Eynard Jessica; Gaudou Benoit ; Poujade Hélène ; Tazi Saïd; Tournier Ronan.
- **Intervenants professionnels** : Cassard Jean-Philippe ; Remi Cauchois ; Crasnier Fabrice ; Foutel Nathalie ; Le Strujon Stéphanie ; Mangin Céline ; Peguillan Christophe; Prigent Fabrice ; Viguie Philippe ; Benjamin Laroche, Brian Galland, Mégane Allain, Kévin Fidan, Benjamin Pajot, Bruno Roussel.